

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMITE SYNDICAL  
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES**

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / P... rrier

**Séance du 06 juillet 2022**

**12 JUL. 2022**

Délibération N°2022-07-06

ARRIVEE

<b>Nombre de délégués :</b> En exercice : 16 Délégués présents : 7 Suppléants (avec voix) : 0 Suppléants (sans voix) : 0 Pouvoirs : 1 Titulaires excusés : 4 Titulaires absents : 4 ..... <b>Votes exprimés : 8</b>	<b>L'an deux mille vingt-deux</b> <b>Le six juillet</b> à dix-huit heures trente  Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Usse dument convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie de GROISY, sous la présidence de Monsieur <b>Jean-Yves MACHARD</b>  <b>Date de convocation et d'affichage</b> : 30 juin 2022	2
<b>DELEGUES PRESENTS :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET (pouvoir à M. Mâchard), Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI, <b>Délégués suppléants :</b> ▪ Avec voix : / ▪ Sans voix car titulaires présents : / ▪ <b>DELEGUES EXCUSES :</b> Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Jean PALLUD <b>DELEGUES ABSENTS :</b> Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Michel PASSETEMPS		

**OBJET : ANIMATION DU SITE NATURA 2000 LES USSES : DEMANDE DE SUBVENTION D'ANIMATION 7.63N POUR L'ANNEE 2023**

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat a été désigné par le Comité de Pilotage en date du 10 mai 2022 structure animatrice du DOCOB du site Natura 2000 « Les Usse » FR8201718. De plus, le DOCOB a été actualité et approuvé à cette même date et en tenant compte de l'extension du périmètre.

Il expose le programme d'actions prévu pour l'année 2023, qui s'élève à **un montant prévisionnel de 21 605, 87€ TTC :**

**- Masse salariale :**

**17 071,87 € TTC**

Prévisionnel de 560 heures d'animation du DOCOB réalisées en interne par la chargée de projet Natura 2000 (sensibilisation et communication, intégration des enjeux de conservation aux documents d'urbanisme, suivi et restauration des HIC et EIC, etc.)

**- Prestations de service LPO AuRa :**

**1 120€ TTC**

3 ½ journées pour une école du site N2000, sur le thème de la vie des amphibiens (2 séances en salle et une séance dans la nature)

**-Forfait Frais de déplacements à 5% et coûts indirects à 15% de la masse salariale : 3 414 €**

Il rappelle que ce programme d'actions et son montant relatifs à l'animation du DOCOB, seront intégrés dans la programmation des activités et le budget 2023 du Syr'Usse.

Afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2016, le Président du Syndicat propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'obtention d'une **subvention d'un montant prévisionnel de 21 605, 87 € TTC** au titre de l'Animation du DOCOB du site Natura 2000 les Usse, à un taux de 100% d'aides

publiques.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-**APPROUVE** le plan de financement de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 les Ussees pour l'année 2023,

-**AUTORISE** le Président à solliciter l'Union Européenne, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat pour l'engagement d'une subvention pour l'animation du site Natura 2000 « Les Ussees », **dont le montant prévisionnel s'élève à 21 605, 87 € TTC.**

-**AUTORISE** le Président à signer tout document administratif et financier avec toute structure et organisme, et cela pour assurer l'exécution de cette demande d'aide.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu de sa réception en  
Sous-Préfecture de St. Julien en  
Genevois  
le \_\_\_\_\_  
Et de sa publication le \_\_\_\_\_

Pour extrait conforme,  
**Jean-Yves Mâchard,**  
Président du Syndicat de Rivières les Ussees



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

12 JUL. 2022

ARRIVEE  
2